

MINI-OUTILS

Les mini-outils sont des itinéraires d'analyse guidée sur des sujets directement reliés aux thèmes ou à la pédagogie des sessions PRH. D'autres sont complémentaires à l'accompagnement en relation d'aide PRH. Tous sont conseillés dans le programme de formation personnelle méthodique qu'entreprennent ceux et celles qui désirent apprendre à gérer méthodiquement leur cheminement personnel.

IL AVAIT UNE DÉCISION À PRENDRE

1. LA SITUATION
2. QUELQUES REPÈRES POUR AIDER
3. LES TPA

1. LA SITUATION

L'autre se trouve devant un choix à faire. Il(elle) a essayé seul, mais il(elle) n'a pas abouti. Il(elle) a besoin d'être aidé(e) pour trouver la décision qui le(la) laissera satisfait(e).

2. QUELQUES REPÈRES POUR AIDER

1. Le début de l'entretien se déroule comme il est dit dans FPM 26 *J'apprends à aider*.

Vous saurez sans doute assez vite qu'il s'agit d'une décision à prendre.

2. Quand ce sera votre tour de parler, faites comme il est dit dans FPM 26.

- Reflétez le problème (la situation et le vécu du(de la) client(e)).
- Evoquez son problème de décision, et les solutions qu'il(elle) a peut-être évoquées comme possibles.
- Terminez avec une phrase du genre : « Il nous faut examiner méthodiquement chacune des solutions et voir ce que vous vivez face à chacune. »

3. Le dialogue

- Proposez la méthode suivante :

Première décision possible.

- Au niveau de votre être : serez-vous en paix ?
- Au niveau de votre moi-je : est-ce valable ?
- Au niveau de votre corps : aurez-vous les forces nécessaires ?
- Au niveau de votre sensibilité : pourrez-vous supporter les inconvénients de cette solution ?

Deuxième décision possible : même méthode.

Si la personne n'a pas fait PRH, ou n'est pas familiarisée avec notre vocabulaire, dites l'équivalent avec des mots ordinaires.

- Guidez-la dans sa recherche en posant les questions ci-dessus et en veillant à ce qu'elle fasse un inventaire méthodique.

Dans ce dialogue, il y aura un va-et-vient d'une solution à l'autre jusqu'à ce que se dégage la solution satisfaisante.

- Critères de la bonne décision :

- l'être est en paix ;
- le moi-je acquiesce ;
- le corps aura les forces nécessaires ;
- la sensibilité pourra la vivre.

- Si l'autre ne débouche pas sur une solution, demandez-lui :

- « Vers laquelle penchez-vous ? »

- « Quels risques courez-vous à la prendre? »

Cela relance l'analyse.

- Mais, il est possible que le problème ne soit pas assez mûr pour qu'une décision puisse se prendre. Donc, invitez-le(la) à laisser mûrir les choses, surtout s'il n'y a pas urgence.
- Note

Pour ce travail de discernement, vous pourrez vous reporter à FPM 6 *J'ai un discernement à faire*. Vous pouvez indiquer à la personne l'existence de ce mini-outil.

3. LES TPA

Prenez les TPA de FPM 30 *Je m'observe comme conseiller(ère)*. Ils sont valables pour ces cas de discernement.

Ajoutez ceux-ci.

1. - Est-ce que je me suis senti(e) à l'aise, dans la partie « dialogue » ?
 - pour indiquer clairement la méthode ;
 - et pour accompagner l'autre dans son discernement ?
 - Qu'est-ce qui me laisse satisfait(e) ?
 Qu'est-ce qui me laisse moins satisfait(e) ?
 Qu'est-ce qui me laisse franchement insatisfait(e) ?
 - Sur quels points puis-je progresser ?
 - Ai-je des questions à poser sur la manière d'aider à un discernement ?

2. **Je maîtrise très bien cette méthode d'aide au discernement.**
 - J'évalue de 0 à 9 mon degré de maîtrise de cette méthode.
 - Je note mes observations.
 - Comment se fait un discernement chez quelqu'un ?
 - Comment l'aider efficacement ?
 - Quels pièges me guettent ?
 - Etc.

QUE FAIRE DE CE TRAVAIL ?

Jusqu'à ce que vous ayez acquis une parfaite maîtrise de la méthode, il sera bon que vous partagiez ces deux TPA avec votre accompagnateur(trice) de formation à la relation d'aide PRH.

Vous pourrez noter vos observations (TPA 2) sur votre cahier « formation à la relation d'aide PRH » dans la partie « Je m'observe comme conseiller(ère) ». C'est un TPA supplémentaire. Ouvrez un chapitre intitulé : « Cas particuliers » et glissez-y votre feuille.